



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lancement de l'opération « Rapides et dangereux »

Saguenay, 11 avril 2025 — Le Service de police de Saguenay lance son opération « Rapides et dangereux » pour la saison 2025. Diverses opérations se dérouleront sur le territoire jusqu'à l'automne. L'accent sera mis sur la sécurité routière sur les grandes artères telles que le boulevard Talbot, dans l'arrondissement Chicoutimi, ainsi que dans les secteurs problématiques connus de la ville.

Chaque printemps, les cyclomoteurs et les véhicules modifiés font leur apparition et il est important que les conducteurs respectent la réglementation en vigueur. L'objectif des opérations qui seront menées est de sécuriser le réseau routier en appliquant le Code de la sécurité routière concernant, par exemple, la vitesse, les arrêts obligatoires, les feux de circulation, les dépassements dangereux, l'utilisation du cellulaire, les courses ainsi que les comportements dangereux.

Pour rejoindre les jeunes conducteurs, des opérations spéciales seront également effectuées près des écoles secondaires où il y a un fort achalandage de cyclomoteurs.

Soulignons que la sécurité et la quiétude des citoyens ainsi que des usagers de la route sont très importantes et la volonté est de diminuer le nombre de véhicules bruyants et les comportements inadéquats.

La population de Saguenay est invitée à communiquer avec le Service de police de Saguenay au 418-699-6000 afin de signaler tout comportement jugé répréhensible.

Kiosque du SPS

Du 11 au 13 avril, les citoyens sont invités à venir à la rencontre de nos policiers qui seront au Salon de l'Auto-Moto de Saguenay, à l'Hôtel Le Montagnais. Il s'agira d'une belle occasion pour en apprendre davantage sur la légalité des modifications apportées à un véhicule et de poser toutes les questions sur le sujet.

-30-

Source :
*Direction des communications et
du soutien à la communauté*
medias.police@ville.saguenay.qc.ca
Ligne média : 418 698-3978

p.j. (2)



La minute policière

Capsule informative



Code de la
Sécurité Routière

Quels sont les équipements obligatoires sur un véhicule ?

2024

Vitre teintée (+30%)	176\$	Un rétroviseur de chaque côté	176\$
Deux phares avant blanc	142\$	feu de freinage (3)	176\$
Des clignotants avant (blancs ou jaunes)	142\$	Des clignotants arrière rouges ou jaunes	176\$
Des pneus en bon état	322\$	Modification au châssis ou de la carrosserie	322\$
Phares et feux teintés	176\$	Un silencieux conforme	322\$
		Les sacs gonflables doivent être tous présent	322\$



Le constat d'infraction est remis à la personne qui est inscrite comme propriétaire sur l'immatriculation.

Voici quelques règlements du Code de la Sécurité Routière à respecter

	GRAND EXCÈS DE VITESSE AMENDE ET POINTS DOUBLÉS	MINIMUM 554\$ +6pts		A EFFECTUÉ PLUSIEURS DÉPASSEMENTS EN ZIG ZAG	322\$ +4pts
	A CONDUIT EN FAISANT UNE COURSE	1576\$ +12pts		A CONDUIT EN FAISANT UN CRISSEMENT DE PNEU OU DÉRAPPAGE	156\$
	A CONDUIT A FAISANT USAGE D'UN TÉLÉPHONE OU APPAREIL PORTATIF	554\$ +5pts		A CONDUIT DE MANIÈRE À PRODUIRE UN BRUIT EXCESSIF	156\$



La minute policière

Capsule informative adressée aux parents et aux élèves du secondaire

SPÉCIAL SCOOTER

2024



Code de la
Sécurité Routière

Quels sont les équipements obligatoires sur un scooter (cyclomoteur)?



Le constat d'infraction est remis à la personne qui est inscrite comme propriétaire sur l'immatriculation.

Voici quelques règlements du Code de la Sécurité Routière à respecter en scooter



CONDUCTEUR ÂGÉ DE MOINS DE 16 ANS
A TRANSPORTÉ UN PASSAGER

142\$



A CONDUIT SANS TENIR CONSTAMMENT
LE GUIDON

142\$



A CIRCULÉ SANS PORTER UN CASQUE
CONFORME AUX NORMES

262\$
+3 PTS



A CONDUIT SANS MAINTENIR LE PHARE
AVANT ALLUMÉ À TOUT MOMENT

102\$



A CIRCULÉ SANS PROTECTION VISUELLE
DANS UNE ZONE DE PLUS DE 50 KM/H

122\$



A CONDUIT DE MANIÈRE À PRODUIRE UN
BRUIT EXCESSIF

322\$

Montants des amendes pour un mineur

Tu veux parler avec le policier ou la policière-préventionniste?
Demande à un intervenant de le ou la rencontrer...

Nous tenons à remercier le Service de police de
Trois-Rivières d'avoir créé ce guide.